

## **SEANCE DU 08 MARS 2023**

***Date de convocation : 01 mars 2023***

L'an deux mil vingt-trois, le huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Michel CHAUVIN, Maire.

**Étaient présents** : Elisabeth BILLET, Michèle BOUDARD, Gérard BOULAN, Yannick BRÉANT, Michel CHAUVIN, Marie-Pierre COQUEREL, David MOUGE,

**Étaient absents** : Aude COQUEREL, Virginie FAURE, Alexandre LELIÈVRE, Tiffany PERRIER

**Pouvoir** : Aude COQUEREL à David MOUGE, Virginie FAURE à Gérard BOULAN, Tiffany PERRIER à Michel CHAUVIN

Formant la majorité des membres en exercice.

La séance du conseil municipal s'ouvre à 20h03.

Monsieur le Maire explique qu'en raison d'un rapport défavorable de l'agglomération au sujet de la qualité de l'air à la mairie, il n'est plus possible d'accueillir un grand nombre de personnes. Nous recevrons le compte-rendu à la fin du mois. Pour cette raison, un barnum, des chaises et un dispositif sonore sont installés à l'extérieur pour l'accueil du public lors des conseils.

A la question : qui veut être secrétaire ? Madame BILLET se présente.

Vote : 10 voix pour et 1 contre.

Monsieur MOUGE explique que son vote contre s'explique en raison d'omissions ou erreurs constatées par lui dans les deux précédents comptes-rendus. Le secrétariat de la séance lui est proposé, ce qu'il refuse.

Madame BILLET est donc désignée secrétaire de séance.

La liste d'émergence circule.

Monsieur le Maire explique l'urgence de ce conseil particulier : il s'agit de déposer des demandes de fonds de concours rapidement. Chaque poste évoqué sera soumis au vote. Cette acceptation ne préjuge pas de son intégration au prochain budget.

### **ACHAT DE DEUX FAUTEUILS DE BUREAU ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Le Maire informe le Conseil municipal de l'achat de deux fauteuils de bureau pour la secrétaire et le Maire. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 – section investissement compte 2184.

Le devis a été demandé à l'entreprise BUREAU VALLÉE.

Le montant pour l'achat des deux fauteuils de bureau s'élève à : 641,25€ HT  
769,50€ TTC

Le Maire propose de solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie pour l'achat de deux fauteuils de bureau.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

– **ACCEPTE** le devis de l'entreprise BUREAU VALLÉE,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.

## **CRÉATION DE DEUX POTEAUX INCENDIE**

Le Maire informe le Conseil municipal de la création de deux poteaux incendie dans la rue du Vieux Saint-Luc près de la mairie et au niveau de l'impasse Arcade.

Il s'agit de raccrocher à la sécurité incendie trois maisons qui ne sont pas sécurisées pour le moment. La mare va être abandonnée en temps que réserve et un poteau va être installé à l'entrée de l'impasse Arcade. Le poteau de la mairie sera déplacé dans le virage, ce qui permettrait le raccord des maisons non sécurisées. Ainsi la réserve d'incendie initialement prévue en haut de la rue des Vieilles Granges sera abandonnée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** le Maire à créer les deux nouveaux poteaux incendie.

## **REPRODUCTION DU TABLEAU PRÉSENT DANS LA GALERIE DES BATAILLES À VERSAILLES DE FRANÇOIS D'ESPINAY ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Le Maire informe le Conseil municipal du souhait de reproduire le tableau présent dans la galerie des batailles à Versailles de François d'Espinay afin de l'accrocher dans la mairie. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 – section investissement.

Monsieur le Maire rappelle le succès de notre souscription avec la fondation du Patrimoine puisqu'il manque maintenant moins de 1 000 €. Si la cagnotte atteint les 7 000 €, la Fondation du patrimoine nous accordera un abondement. Comme l'inauguration de la restauration de la tombe devrait avoir lieu en 2024, cela serait une opportunité.

Le devis a été demandé à l'entreprise MUZÉO ART SHOP.

Le montant pour la reproduction du tableau de François d'Espinay s'élève à :

**756,73 € HT**  
**908,08 € TTC**

Le Maire propose de solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie pour la reproduction du tableau de François d'Espinay.

Après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 2 voix contre, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise MUZÉO ART SHOP,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.

Monsieur BOULAN fait remarquer qu'il faut également songer à la consolidation de la chapelle ce qui va devenir urgent sous peine de perdre le bâtiment dans les années à venir.

Monsieur le Maire informe aussi qu'il a pris contact avec l'évêché et le père Willy pour décider à quel endroit de la chapelle nous pourrions installer l'original de la sépulture de François d'Espinay St Luc. La question des événements dans la chapelle sera également abordée lors d'un prochain rendez-vous avec Monseigneur Nourrichard.

Monsieur MOUGE souhaite qu'il soit noté qu'il avait raison au sujet de l'utilisation de la chapelle. Monsieur le Maire le charge de remercier la personne qui l'en avait informé.

## **ACHAT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Le Maire informe le Conseil municipal de l'achat d'un groupe électrogène. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 – section investissement compte 2188.

Plusieurs devis ont été demandés, ils se présentent comme suivent :

- **SETIN**
  - Coût HT : 1 127,97€
  - Coût TTC : 1 353,56€
  
- **RURAL MASTER**
  - Coût HT : 832,50€
  - Coût TTC : 999,00€

Le Maire propose de solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie pour l'achat d'un groupe électrogène.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le devis de l'entreprise RURAL MASTER,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter un fonds de concours auprès d'Evreux Portes de Normandie,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.

## **ACHAT DE DIVERS OUTILLAGES ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Le Maire informe le Conseil municipal de l'achat de divers outillages (casque, souffleur, tronçonneuse, pince coupante, tenaille, jeu de clés, rallonge électrique, pompe surpresseur, coffret cliquet douilles, rampes, tournevis). Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 – section investissement compte 2157.

Le devis a été demandé à l'entreprise RURAL MASTER.

Le montant pour l'achat des divers outillages s'élève à :  
1 367,83,00€ HT  
1 641,39€ TTC



personnes qui n'ont pas la possibilité d'accéder à la benne, notamment les personnes âgées si elles en ont besoin.

Les taxes vont passer de 12% à 14,38 % pour la TEOM.

- L'enfouissement et la fibre :
  - L'enfouissement : Pour rappel, a pour but de supprimer les lignes aériennes. Les travaux vont bientôt reprendre rue de la Chapelle et rue de Bonsecours.
  - La fibre est déjà installée, mais seul SFR peut vous connecter, Chez Bouygues, Orange et Free, nous ne sommes toujours pas éligibles tant qu'un accord entre opérateurs n'est pas trouvé.
- Les travaux de l'eau démarrent le 20 mars. Ce seront de gros travaux.
- L'agent technique est passé avec la tondeuse une première fois devant les habitations, partout où il y a eu des travaux afin de vérifier qu'il ne reste pas de cailloux ou de trous. Il est rappelé à chacun que l'entretien devant leur habitation est de leur ressort pour des raisons de sécurité.
- Il ne sera donné aucune réponse aux questions du collectif qui relèvent du harcèlement. De plus, ce collectif est anonyme et personne ne sait qui il y a derrière. La gendarmerie a été informée.

Toute question doit être écrite et nominative. Le Maire y répond lors du Conseil municipal suivant et si le temps est trop court à la session suivante ou en mairie pendant les permanences.

La séance est levée à 21h15.